

Société / Faits divers / Justice

PAYS DE MONTBÉLIARD

Affaire Abakar : le ministère s'en mêle

Françoise JEANPARIS



L'État français a assuré la formation du jeune Guinéen pendant quatre ans. Ce même État veut le renvoyer. Photo ER /L. VADAM

Un espoir pour que [le dossier sorte de l'ornière où il s'embourbe](#) ? Peut être. En tous les cas, le courrier adressé au ministre de l'Intérieur par le comité de soutien à Abakar n'a

pas fait l'objet d'un traitement vertical. Du ministère de l'Intérieur, il a été transmis à celui de la Citoyenneté qui, dans la foulée, a saisi le préfet du Doubs pour un examen « approprié » de la situation d'Abakar Gassama. Le seul qualificatif « approprié » laisse augurer une ouverture favorable.

• **Un parcours scolaire sans faute**

« Espérons qu'il ne s'agit pas d'un simple courrier de politesse et que ce nouvel examen permettra de trouver les voies d'une solution positive », observe le comité de soutien, qui a saisi la balle au bond pour solliciter un entretien auprès du préfet avec, à l'appui, un solide dossier retraçant le parcours d'intégration du [jeune Guinéen arrivé en France il y a cinq ans](#). Il a alors tout juste 14 ans et va suivre un parcours scolaire sans faute avec un CAP de cuisinier obtenu en juin 2020.

« Personne ne se grandit en s'acharnant sur un gosse », martèle le comité, qui le 10 mars encore, face à l'urgence de la situation du jeune Guinéen, orchestrait une action qui a rassemblé une centaine de personnes devant la sous-préfecture de Montbéliard.

Et comment va-t-il, Abakar ? Malgré 42 jours dans un centre de rétention à Metz, « son moral ne semble pas entamé », fait valoir le comité de soutien. « C'est de toute évidence à mettre

à l'actif de la mobilisation et les marques d'attention qui ne faiblissent pas ».